

Évaluation du mandat « Rehaussement de crédit » du Groupe BEI

Contexte

Le mandat rehaussement de crédit du Groupe BEI (EREM) a été mis en place en réponse aux conclusions du Conseil de juin 2013 appelant à la mobilisation urgente de ressources de l'Union européenne pour soutenir les PME et stimuler le financement de l'économie. À l'époque, l'économie de l'UE sortait tout juste d'une récession. La reprise était faible et incertaine. En outre, le flux net des capitaux des banques en direction des entreprises non financières se tarissait et le chômage des jeunes avait atteint des niveaux inquiétants dans certains États membres. En réponse à la demande du Conseil, le Groupe BEI a approuvé le mandat EREM parallèlement à une augmentation de capital pour le FEI afin de renforcer la capacité de prise de risque de ce dernier.

Résumé des conclusions

Les principales conclusions de l'évaluation du mandat EREM reposaient sur une combinaison de réalisations et d'enjeux. Le mandat EREM était très pertinent dès lors qu'on constatait dans certains États membres des déficits de financement persistants de la part des banques. Des produits nouvellement créés, tels que l'Accélérateur d'impact social et l'Instrument de fonds de prêt, se sont révélés très efficaces pour la mise en place de sources de financement non bancaires. Au total, les financements ainsi mobilisés ont dépassé les attentes. Cependant, en raison d'une conception trop complexe, le mandat EREM ne permettait pas de concrétiser l'objectif implicite qui consistait à

Les objectifs du mandat étaient les suivants :

- améliorer l'accès au financement des PME et des petites entreprises de taille intermédiaire (ETI) en renforçant les capacités de rehaussement de crédit du FEI et en accordant des financements principalement par l'intermédiaire d'établissements financiers, y compris des institutions de garantie ;
- contribuer au développement d'instruments des marchés des capitaux européens au profit des PME et des petites ETI ;
- cibler des aspects précis dans les domaines de l'emploi des jeunes, de la microfinance, des banques coopératives et autres petites institutions financières qui n'ont pas accès aux financements directs de la BEI, de l'impact sur le plan social, environnemental et de l'innovation, etc., ainsi que d'autres thèmes convenus avec la BEI.

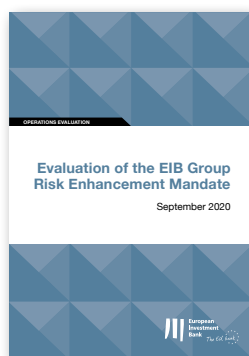
faire affluer rapidement les capitaux. Le délai de mise sur le marché de plusieurs produits était long (plus de deux ans). Il était très improbable que l'objectif en faveur des PME (nombre d'entreprises soutenues) ne soit atteint. Le soutien du mandat EREM avait également une portée géographique limitée.

Recommandations

L'équipe d'évaluation a formulé les recommandations suivantes :

- la BEI devrait fixer des objectifs SMART* pour les mandats intra-Groupe ;
- la BEI devrait veiller à ce que les interventions soient effectuées en temps utile en fixant des objectifs de délai de mise sur le marché pour les instruments déployés en temps de crise ;
- le FEI devrait continuer à soutenir le segment intermédiaire inférieur du marché de la dette privée dans l'UE ;
- le FEI devrait intensifier ses efforts en matière de marketing et de renforcement des capacités pour encourager l'adoption de ses produits dans les États membres où ils sont le plus nécessaires ;
- le FEI devrait réduire le délai nécessaire entre l'approbation d'une opération et sa signature.

* Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement approprié



Le rapport d'évaluation est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante :

<https://www.eib.org/en/publications/evaluation-of-the-eib-group-risk-enhancement-mandate>.

Les présentations SlideDocs accompagnant le rapport sont disponibles ici :

https://www.eib.org/attachments/ev/ev_report_erev_slidedoc_sia_en.pdf

https://www.eib.org/attachments/ev/ev_report_erev_slidedoc_lf_en.pdf

https://www.eib.org/attachments/ev/ev_report_erev_slidedoc_cbsi_en.pdf

Un résumé du rapport est également disponible en anglais et en allemand.